

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Mohamed Seddik Ben Yahia-Jijel**  
**Pôle universitaire de Tassoust**



*Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Littérature et Langue françaises.*

*Module : Techniques de recherche (TR)*

*Cours réalisé par Mme MELOUAH Fatiha*

*Licence, 3<sup>ème</sup> année*

*Année universitaire : 2022/2023*

## Unité méthodologie

### Semestre 2

#### Objectifs :

- 1- Connaître les techniques de recherche (questionnaire, entretien, ...)
- 2- Lire un ouvrage et élaborer une note de lectures
- 3- Exploiter et mettre en pratique les techniques enseignées.

#### Introduction : Rappel

#### Chapitre 3 : Techniques de recherche

- 1- Initiation aux techniques de recherche
- 2- Echantillonnage
- 3- Analyse des résultats
- 4- L'introduction et la conclusion
- 5- Evaluation

#### Chapitre 4 : recherches documentaires

## Semestre 2 :

### **Introduction** : Rappel

#### **Définitions :**

- 1) La méthode scientifique : est l'ensemble de règles et de démarches à suivre pour atteindre des objectifs et pour conduire une recherche scientifique. Selon Jean Louis LAUBET Del Bayle, 2010 la méthode est définie « Comme l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée ».
- 2) La démarche scientifique : est un cheminement intellectuel qui organise l'activité scientifique. Aussi c'est l'ensemble des étapes à suivre pour réaliser une recherche scientifique. (C'est la façon de progresser vers le but ou le sujet tracé).
- 3) La méthodologie : est la science de la méthode.  
La méthodologie : c'est l'ensemble des méthodes et des démarches d'un domaine particulier, adoptées par des spécialistes tels que des chercheurs, des éditeurs, des enseignants, etc. pour faire une recherche scientifique.
- 4) La recherche c'est :
  - L'action de chercher dans divers domaines.
  - Une recherche de faits ou de vérité sur un sujet.
  - Une investigation organisée pour résoudre des problèmes, tester des hypothèses, ou inventer de nouveaux produits.
  - La recherche est un exercice systématique et méthodique portant sur l'étude d'un problème quelconque. (Bruno D, 1994).
  - La recherche est un effort pour trouver quelque chose ou un effort de l'esprit vers la connaissance. (Le Grain M, 1994).

\*La recherche demande :

- Des efforts.
- Du temps.
- De la continuité.

- 5) La science est :
  - Une méthode pour saisir le réel ;
  - L'ensemble des connaissances ;
  - Un ensemble de normes ;
  - Une méthodologie.
- 6) La technique : est l'ensemble des outils, instruments et des moyens propres à une activité ou une recherche.
- 7) Rôle de la recherche:
  - Sortir des préjugés ;
  - Articuler les renseignements ;
  - Analyser des situations ;

- Donner des meilleures explications des faits et des réalités ;
- Construire des réflexions ;
- Etre en développement.

## Chapitre 3 : Techniques

### 1. Initiation aux techniques de recherche

#### Sélection des méthodes de recherche pour votre projet de mémoire

Le chercheur peut utiliser des méthodes de recherche quantitatives, qualitatives ou une combinaison des deux. Les techniques quantitatives et qualitatives peuvent être considérées comme offrant un compromis entre l'étendue et la profondeur, et entre la généralisabilité et le ciblage de populations spécifiques. Avant de choisir les méthodes et la conception de recherche qui conviennent le mieux à votre étude, il est important de comprendre certains des principes qui sous-tendent les méthodes de recherche tant qualitatives que quantitatives.

La section suivante décrit les outils et les techniques utilisés dans les méthodes quantitatives et qualitatives.

#### **Outils de recherche quantitative**

Les méthodes quantitatives impliquent la collecte et l'analyse de données objectives, souvent sous forme numérique. La conception de recherche est déterminée avant le début de la collecte des données et n'est pas flexible. Le processus de recherche, les interventions et les outils de collecte de données (par exemple, les questionnaires) sont standardisés pour minimiser ou contrôler les biais possibles.

Tableau 1 : Outils de collecte des données quantitatives

<b>Types d'outils</b>	<b>Description</b>
<b>Questionnaires</b>	<p>Ce sont des outils d'enquête qui comprennent une série de questions, conçues pour mesurer un élément ou un ensemble d'éléments donnés.</p> <p>Outil : Les questionnaires peuvent être utilisés pour des entretiens structurés, la collecte de données auto-administrée sur papier ou en ligne, et des entretiens téléphoniques. Dans un questionnaire, les participants sont tenus de répondre aux questions par écrit ou, plus souvent, en marquant une feuille de réponses. Dans ce dernier type de questionnaire, les options de réponse sont souvent des listes fermées de réponses.</p>
<b>Le journal de bord</b>	Un journal de bord est un registre d'expériences auto-rempli par le participant au cours de la période d'étude.
<b>Capture électronique de donnée</b>	La capture électronique de données est une méthode de collecte où les données sont saisies directement dans un ordinateur ou un autre dispositif électronique (c'est-à-dire plutôt que sur des formulaires papier). L'outil peut être supporté par un format sur le Web (Internet), un appareil électronique portatif / smartphone ou un ordinateur

## Techniques et outils de recherche qualitative

La recherche qualitative est généralement utilisée pour explorer les valeurs, les attitudes, les opinions, les représentations, les sentiments et les comportements des individus et comprendre comment ceci affecte les individus en question. Les chercheurs utilisant des méthodes qualitatives se préoccupent de la perception que les individus ont sur des sujets, problèmes ou situations spécifiques et de la signification qu'ils attribuent à leur vie. Ce type de recherche est important pour générer des théories, développer des politiques, améliorer les pratiques éducatives, justifier des changements pour une pratique particulière et éclairer les questions sociales. Cela peut également être utilisé pour aider à expliquer les résultats d'une étude quantitative préalable ou pour préparer le développement d'une étude quantitative.

Si vous décidez d'utiliser des méthodes qualitatives dans votre étude, vous devez décrire comment les méthodes qualitatives vont fournir des informations pour vous aider à répondre à vos objectifs de recherche et à vos questions de recherche. Par exemple, une recherche qualitative peut être appropriée parce que vous avez l'intention d'explorer les valeurs et les comportements des individus dans la zone d'étude par rapport à l'usage d'une langue, et de comprendre comment ils affectent les phénomènes en question. Les méthodes qualitatives peuvent fournir un contexte, un éclairage en profondeur des besoins des parties prenantes et des perspectives des participants.

Lors de la collecte de données qualitatives, il est préférable d'utiliser plusieurs méthodes de collecte. L'obtention d'informations de diverses manières sur les mêmes phénomènes permet au chercheur de trianguler les données, ajoutant ainsi de la rigueur à la recherche. De par sa nature, la collecte de données qualitatives est émergente et la conception de recherche est intentionnellement flexible pour permettre au chercheur d'étudier les thèmes (résultats) plus en détail à mesure qu'ils émergent.

Les méthodes qualitatives utilisent des méthodologies de collecte de données telles que des entretiens, observations, discussions et examen de documents (par exemple, des journaux de bord, des documents historiques, des manuels scolaires, des romans). Les résultats de la recherche qualitative sont descriptifs ou explicatifs plutôt que prédictifs et prennent généralement beaucoup de temps à recueillir et à analyser.

Contrairement à la collecte de données quantitatives, la collecte de données qualitatives peut être plus flexible, ce qui permet à la recherche d'intégrer des thèmes émergents dans la collecte de données en cours. Cela permet au chercheur de tester et de valider les résultats au fur et à mesure qu'il collecte les données.

Tableau 2 : Outils de collecte de données qualitatives

Type d'outils	Description
<b>Observation participante</b>	Le chercheur participe et observe le cadre naturel sur une longue période de temps : observation systématique du comportement réel, verbal et non verbal, où des observateurs formés utilisent un formulaire d'enregistrement structuré
Observation non participante	Le chercheur ne participe à aucune activité dans le cadre

participante	naturel. Les données sont collectées en observant, en prenant des notes ou en tenant un journal de bord
Entretiens	Une conversation ciblée dirigée vers le participant par le chercheur. Typiquement le chercheur développera un guide d'entretien à l'avance.
Examen de documents et d'artefacts	Documents écrits ou imprimés d'événements passés (par exemple, lettres, notes anecdotiques, journaux de bord). Objets matériels et symboles d'un événement actuel ou passé, groupes, organisations ou personne pouvant révéler les processus, le sens et les valeurs sociales (par exemple, diplômes, récompenses, articles, logos, affiches imprimées, publicités etc.)
Discussion groupe	Une discussion de 1 à 2 heures, guidée par un modérateur expérimenté, dans laquelle 6 à 10 répondants similaires (par exemple, par âge, sexe, statut social) se concentrent sur une liste de sujets définis. La discussion, conçue pour révéler les convictions, opinions et motivations doit avoir lieu dans un cadre informel. La collecte de données peut être améliorée par l'interaction entre les participants.

## Techniques de recherche

### 1. L'observation

L'observation en situation est une technique directe d'investigation qui sert à observer habituellement un groupe (un village, une association) de façon non directive, en vue de faire un prélèvement qualitatif pour comprendre des attitudes et des comportements.

- L'observation est systématique s'il s'agit d'une description exacte des comportements et leur prédition. Le prélèvement pourrait alors être plutôt quantitatif. L'observation en situation peut prendre plusieurs formes : participante ou désengagée.

#### 1.1 L'observation participante

- L'observation participante laisse entendre qu'on s'insère dans la vie des gens qu'on étudie, tout en cherchant à ne modifier d'aucune façon la situation.
- L'observation participante permet en particulier de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes puisqu'on y participe au même titre que les acteurs.

#### 1.2 L'observation désengagée ou ouverte

- L'observation désengagée consiste pour l'observateur à ne pas se mêler à la vie des personnes observées.
- Il faut alors obtenir du groupe qu'il accepte d'être observé et surtout que cela n'influence pas son comportement et que, du fait qu'ils sont observés, ne se mettent à emprunter un comportement différent ou adapté.

### 1.3 L'observation dissimulée

- C'est une situation dans laquelle les personnes observées ne savent pas qu'elles le sont.
- On peut se dissimuler de deux manières : ou bien on regarde les gens sans qu'ils ne nous voient, ou bien on est avec eux, mais sans qu'ils sachent qu'on les observe.

### 1.4 L'entrevue de recherche

- L'entrevue de recherche est une technique directe utilisée pour interroger des individus isolément, ou pour interroger des groupes,
- Cette technique de recherche permet de prélever des remarques et des commentaires généralement de façon plus riche que ne le permet par exemple un sondage ou un questionnaire.
- L'entrevue de recherche n'est pas rigide, mais n'est pas non plus laissée à l'inspiration du moment.

### 1.5 Le questionnaire ou sondage

- Le questionnaire, est une technique directe pour interroger des individus.
- La forme des réponses est prédéterminée, ce qui permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et d'établir des comparaisons chiffrées.
- On distingue le questionnaire auto-administré et le questionnaire-interview. Le premier consiste à distribuer des questionnaires, c'est-à-dire à donner à chaque informateur un formulaire de questions à remplir. Le deuxième consiste à poser verbalement les questions et à noter les réponses. Cela demande plus de temps et d'implication du côté du chercheur.

### 1.6.L'expérimentation

- L'expérimentation est une technique directe, généralement utilisée auprès d'individus dans le cadre d'une expérience.
- Le contrôle des moindres détails de la situation est une caractéristique de l'expérimentation.
- Elle permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de soumettre les données à un traitement statistique.
- L'expérimentation n'est pas aussi répandue en sciences humaines qu'en sciences de la nature.
- On l'emploie toutefois quand on veut faire une analyse de cause à effet, car l'expérimentation permet d'examiner l'effet d'une variable indépendante sur la variable dépendante ou, plus concrètement, la réaction de l'individu à un stimulus.

### 1.7.L'analyse de statistiques

- L'analyse de statistiques est une technique indirecte utilisée sur des productions ou documents dont le contenu est chiffré, qui permet un traitement quantitatif.

## 1.8.L'analyse de contenu

- L'analyse de contenu est une technique indirecte utilisée sur des productions écrites, sonores ou audiovisuelles, provenant d'individus ou de groupes ou portant sur eux, dont le contenu se présente sous forme non chiffrées.
- L'analyse de contenu est ainsi idéale pour ceux qui travaillent sur des cultures étrangères, les médias en général, des idéologies ou autres formes de représentations des individus et des organisations.

### **Échantillonnage**

Une fois les techniques et les outils les plus appropriés pour recueillir vos données de recherche sont choisis, il est important de connaître le nombre de personnes que vous devez contacter pour participer à votre recherche. C'est ce qu'on appelle la « taille de l'échantillon ». En général, lorsque vous utilisez des outils de recherche quantitatifs, vous devez veiller à recruter suffisamment de personnes pour fournir une estimation précise et fiable de ce que vous étudiez.

Lorsque vous utilisez des outils de recherche qualitative, le but est d'atteindre suffisamment d'individus pour que vous puissiez représenter les opinions, expériences et connaissances répandues dans la population étudiée. Dans cette section, nous examinons les plans d'échantillonnage utilisés dans les outils de recherche quantitatifs et qualitatifs.

#### ***Plan d'échantillonnage pour les méthodes quantitatives***

Les études quantitatives ne requièrent qu'un échantillon représentatif de la population étudiée soit en mesure de représenter avec précision les caractéristiques de la population et d'obtenir une précision maximale des paramètres de population.

Les critères suivants sont essentiels lors de la conception d'une stratégie d'échantillonnage : (1) Quels sont les objectifs de la recherche ? (2) A-t-on des estimations précises de la variabilité de l'échantillon ? (3) La taille de l'échantillon calculée et la stratégie d'échantillonnage sont-elles réalisables ? (4) Peut-on minimiser les coûts (ou atteindre les objectifs de recherche pour un coût minimum). Comme ces critères peuvent être en conflit les uns avec les autres, les équipes de recherche doivent trouver un équilibre entre eux.

#### ***Taille de l'échantillon***

Un échantillon représentatif nécessite une taille d'échantillon adéquate, en tenant compte des paramètres de puissance statistique. La puissance statistique est la probabilité de rejeter l'hypothèse « nulle » lorsque l'hypothèse alternative est vraie. En termes simples, c'est la probabilité de détecter réellement un effet dans l'étude. Des calculs de taille d'échantillon différents doivent être utilisés pour différents types de conception d'étude.

## **Stratégie d'échantillonnage**

Comme les études quantitatives nécessitent un échantillon représentatif en ce qui concerne les caractéristiques de la population, un échantillonnage « probabiliste » est préférable. Cela permet à chaque individu de la population d'avoir une certaine chance d'être sélectionné dans l'échantillon. L'échantillonnage probabiliste permet également de calculer des estimations de l'erreur d'échantillonnage.

### L'analyse des résultats

- C'est à cette étape de la démarche scientifique que le chercheur se démarque.
- L'analyse des résultats consiste à faire parler les données recueillies en vue de confirmer ou infirmer l'hypothèse de recherche.
- Tout en demeurant objectif, le chercheur fait appel maintenant à sa compréhension personnelle, à ses intuitions, à sa sensibilité pour apporter une interprétation riche et nuancée de ses résultats.
- Les chercheurs doivent toujours se montrer prudents dans l'analyse ou l'interprétation de leurs résultats. Il importe donc de tracer soi-même les limites possibles des résultats obtenus, en interrogeant la fiabilité et la validité de ceux-ci, en cherchant à établir le degré de signification des résultats.

C'est aussi dans cette partie qu'on doit faire état de la fidélité et de la validité des instruments de mesure et du degré de validité des résultats qui en découlent.

- On doit aussi procéder à la comparaison des résultats de sa recherche avec d'autres études similaires.

### L'introduction et la Conclusion

#### **1. L'introduction.**

- Relire le développement pour mieux expliquer de quoi il est question dans le travail.
- L'introduction ne devrait pas dépasser 10% de la longueur d'un texte : pour un travail de dix pages, l'introduction devrait être concentrée dans une page.

L'introduction est (avec la conclusion) la partie la plus importante de votre travail sur le plan rhétorique.

- Les gens la regardent d'abord et décident ensuite s'ils veulent regarder le reste. Le lecteur doit avoir compris au moins...

En règle générale, l'introduction contient:

- **La problématique de recherche et les questions de recherche qui en découlent.**
- **Une discussion sur la pertinence et sur la portée du travail (y compris ce que ne vous faites pas)**
- **Les hypothèses**

- Sinon vous le faites après ou pendant la discussion théorique dans la partie principale.
- Notez qu'il ne faut confondre "hypothèse" et "question". Une hypothèse a du sens dans une certaine tradition de recherche: elle prend la forme d'une explication (ou loi) qui doit être testée avec des données.

- **Les définitions les plus importantes**

- Notamment celles qui se trouvent dans le titre de votre travail.

- **Une discussion de la méthodologie**
- **Un petit guide de lecture**

- qui aide le lecteur
- En même temps vous lui montrez que vous ne faites rien par hasard.

## **2. La conclusion**

- Relire l'introduction afin que la conclusion réponde bien aux questions de l'introduction.
- Faire une synthèse: Résumer les grandes lignes du travail traité dans le développement.
- Faire ressortir les conclusions ou les réponses à des questions posées.
- Élargir le sujet: Proposer de nouvelles pistes de recherche ou de réflexion pour le futur.
- Bien soigner la dernière phrase car elle laissera la dernière impression sur le correcteur.
- Expressions utiles à utiliser dans la composition de la conclusion: En conclusion, nous pouvons affirmer que...En résumé, ce travail était axé sur... Dans l'ensemble, il conviendrait de...Au terme de cette analyse, nous concluons

## **EVALUATION**

NOM : ..... PRENOM : .....  
 GROUPE : .....

**Exercice n°1 : lisez attentivement le texte ci-dessous et répondez aux questions suivantes**

« ...Alors que l'enseignement de la recherche quantitative se fait depuis plusieurs décennies, celui de la recherche qualitative est plutôt épars. L'École de Chicago constitue un fondement de l'approche qualitative et a mis en place ce qui est devenu les bases pour de nombreux chercheurs (Mucchielli, 1996). Toutefois, avec le peu de consensus sur ce qu'est (ou n'est pas) la recherche qualitative, les contenus qui y sont associés sont parfois sources de conflits et de mésententes. Nous sommes en droit de nous poser plusieurs questions en lien avec les contenus qu'il convient d'enseigner. À cet égard, trois voies s'offrent à notre réflexion.

L'enseignement du qualitatif peut s'insérer dans une approche plus globale de l'enseignement de la recherche, qu'elle soit qualitative ou quantitative. Il est possible de traiter, par exemple, des fondements de la recherche, des questions épistémologiques, méthodologiques et éthiques. On peut également aborder la façon dont ces contenus s'articulent et la forme sous laquelle l'approche qualitative est prise en compte. Enfin, on peut s'interroger sur les avantages et les limites d'une telle voie pour les étudiants. Une deuxième solution consiste à faire l'économie d'une réflexion sur la recherche en général et à aborder directement la recherche d'orientation qualitative, par exemple en déterminant les contenus qui peuvent être présentés et à réfléchir, dans ce cas-ci également, sur les avantages et les limites de cette voie pour les étudiants. Certains estiment que ces deux voies sont essentielles. Toutefois, on peut se questionner sur la possibilité que cela puisse être envisagé dans l'organisation actuelle des programmes et sur les entraves qui peuvent survenir si cette décision est prise. Il faut également réfléchir sur les conséquences que peut entraîner cette avenue, sur le choix relié à l'organisation des contenus et la proportion qu'ils prendront dans la formation. » (L. Giroux, H. Fournier N. Roy, Ph. Chaubet, 2014 : 02)

**Travail autour du texte**

1. Elucidez les aspects didactiques de l'enseignement de la recherche qualitative en classe.

.....  
 .....  
 .....  
 .....

2. Quels sont à votre avis les avantages de cet enseignement ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

3. Quel était le point de départ de la réflexion qualitative dans les sciences humaines et sociales ?

## Exercice n°2 :

1. à votre avis pourquoi la méthode de l'enquête soit souvent utilisée dans les sciences du langage?

2. à votre avis quelles méthodes d'enquête soient les plus appropriées en didactique et en littérature?

Exercice n° 3: dans quel cas, pensez vous qu'il est nécessaire d'utiliser un questionnaire pour mener l'enquête ? Donnez des arguments Pour ou contre :

- ## 1- Les représentations sociolinguistiques du français chez les jeunes ruraux

Exercice n°4 : Repérer une enquête (phonologique, phonétique, sociolinguistique, littéraire,didactique)

Identifiez à chaque fois la nature de l'enquête décrite

- a- Rania enquête sur les représentations sociolinguistiques de l'usage des diphtongues (aw/ay) dans la société urbaine de Constantine  
(enquête.....)
  - b- Henriette étudie la variation phonologique dans le français régional  
(enquête.....)
  - c- Dahlia enquête sur la variation et le contact des langues dans le contexte commercial urbain parisien (enquête.....)

- d- Samy recueille des poèmes et enquête sur les représentations positives et négatives de la femme dans le texte poétique (enquête.....)
  - e- Sami enquête sur les méthodologies d'enseignement et leur impact sur l'apprentissage de la langue française (enquête .....

## Exercice n° 5 : Entretenir un journal de bord

Rédigez un paragraphe à partir de ce tableau

Nom du chercheur		
Dates	Lieu	Observations
7 janvier 2014	Quartier bidonville à Constantine	<p>Les femmes sont très proches, à l'extérieur de leur foyers elles partagent beaucoup d'activités ensemble</p> <p>Les hommes partagent des activités au profit de toute la communauté..</p>

**Exercice n°7 :** Voici quatre sujets de recherche, quelle méthodologie préconisez-vous dans chaque cas ?

## 1- Les parlars urbains dans la ville de Constantine.

## 2- Les représentations de la langue française chez les jeunes urbains

### 3- Les pratiques langagières des femmes kabyles

.....  
.....  
.....  
.....

#### 4- Le rôle de l'image dans la conception des discours épilinguistiques

## Chapitre 3 : RECHERCHES DOCUMENTAIRES (RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES, REDACTION SCIENTIFIQUE DE LA BIBLIOGRAPHIE...)

### Rédiger une bibliographie

Rédiger une bibliographie suppose soin et méthode; cela signifie entre autres qu'il faut choisir un système de présentation non ambigu (ou le moins possible) quant à la nature des informations fournies (distinguer clairement le nom et le titre d'une revue par exemple) et dès lors s'y tenir. En effet, il faut rappeler qu'une bibliographie doit être à la fois une indication d'orientation scientifique et un instrument de travail pour d'autres chercheurs. Pour cela, elle doit être de lecture aisée et de référence pratique (nous y revenons ultérieurement).

#### 1. Consignes de rédaction des entrées bibliographiques.

##### *Cas général*

Les consignes de rédaction des entrées bibliographiques telles que nous les énonçons ici n'ont pas de valeur universelle; ce sont celles qui – à la lumière de travaux d'étudiants et plus largement de bibliographies diverses - nous semblent le mieux correspondre au souci de non-ambiguïté. Elles restent des conseils. Il convient de distinguer de fait sept rubriques distinctes, ordonnées et séparées généralement chacune par une virgule : auteur(s) de la publication, année d'édition, titre de la publication, titre du recueil, édition, lieu d'édition, pagination. Auteur(s) de la publication Dans tous les cas, le nom de l'auteur commence l'entrée et est en majuscules, ainsi que l'initiale de son prénom suivie du point d'abréviation; le prénom peut être écrit in extension sous la forme Pierre.

- ex. : ACHARD P., 1985, « Racisme et démographie » dans LANGAGE ET SOCIETE 34, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p.p.17-34. Les nom et prénom de plusieurs auteurs sont pour chacun séparés par une virgule.
- ex. : ARMAND A., BAGGIONI D., VIRASHAWMY D., 1985, « Problématique différenciée pour l'élaboration parallèle d'un dictionnaire bilingue créole/ français à la Réunion et à Maurice » dans LEXIQUE 3, Presses Universitaires de Lille, Lille, p.p.147-158.

Tous les auteurs d'une même publication sont classés dans chaque entrée dans l'ordre inscrit dans la publication indépendamment de l'ordre alphabétique.

- ex. : EMIRKANIAN L., BOUCHARD L.H., 1989, « La correction des erreurs d'orthographe d'usage dans un analyseur morphosyntaxique du français. » dans LANGUE FRANÇAISE 83, Paris, Larousse, p.p.106-122.

Tous les auteurs d'une même publication sont cités dans la même entrée selon l'ordre précité. Il n'y a donc - fin de ne pas surcharger artificiellement une bibliographie - qu'une seule entrée pour une publication à plusieurs auteurs. Les mentions Directeurs, Editeurs ou Responsable (Dir.), (Ed.), (Resp.) sont placées après l'initiale du prénom

- . • ex. : MAURAIS J.(Ed.), 1985, La crise des langues, Le Robert/ C.I.L.F., Paris/ Québec, 490 pages. 1

Cela signifie que tous les autres cas doivent être ramenés (autant que possible) à ce cas général. Année d'édition Pour chaque entrée nous mentionnons l'année d'édition, suivie, dans le cas de publications multiples dans une année donnée d'un même auteur, d'une lettre (a, b, c ...) de classement. L'ordre alphabétique du titre des contributions prime en principe dans ce classement.

- ex. : LEHMAN D. (Dir.), 1986a, Didactique du français et sciences du langage ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 60, Didier Érudition, Paris, 126 pages. LEHMAN D., 1986b, « Linguistique et didactique : pièces à conviction » dans ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE 60, Didier Erudition, Paris, p.p.6-15.

Titre de la publication Une contribution à un ouvrage collectif (revue ou livre) est écrite en minuscules d'imprimerie entre guillemets. Pas de point à la fin du titre; pas de virgule pour aller au titre de l'ouvrage (signalé par dans ou in).

- ex. : RILLIARD J., 1988, « Procédures, stratégies et savoirs mobilisés par les élèves » dans REPERES 75, INRP, Paris, p.p.7-18.

Un titre de couverture (monographie ou livre) est écrit en minuscules italiques suivi d'une virgule.

- RASTIER François, 1991, Sémantique et recherches cognitives, PUF, Paris, 262 pages.

Titre du recueil S'il s'agit d'une revue : le nom de la revue est en MAJUSCULES (petites capitales); son numéro indispensable (écrit à la suite avec espace) est éventuellement présenté sous la forme : n°/Vol./fasc.. Il n'est pas obligatoire de mentionner le titre de la revue mais lorsqu'il l'est, il précède sans virgule le nom de la revue et est écrit en caractères italiques majuscules pour l'initiale et minuscules pour le corps.

- ex. : GARDES-MADRAY F., GARDIN Bernard (Dir.), 1989, Parole(s) ouvrière(s) LANGAGES 93, Larousse, Paris, 128 pages.

S'il s'agit d'un ouvrage, trois cas se présentent : C'est un recueil d'articles et on indique le nom du directeur ou de l'éditeur (NOM + P., ANNEE, Lettre) qui doit posséder une entrée complète par ailleurs dans la bibliographie.

- ex. : LEHMAN D., 1986b, « Linguistique et didactique : pièces à conviction » dans Les jeux de langage, Didier Erudition, Paris, p.p.6-15.

Ce sont des actes de colloque : - si il y a un éditeur, on le traite comme précédemment.

- ex. : MAILLOT B., MERIDA G., 1985, « Atelier créole : stratégies glottopolitiques pour les créoles » dans Problèmes de glottopolitique, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, p.p.101-106.  
- sinon on indique le titre de couverture. (cf. Titre de la publication)

- ex. : SERPER A., 1986, « Le vocabulaire de la ‘connaissance’ dans la poésie des troubadours », dans Actes du XVIIème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Vol.8, Université de Provence, Aix-en-Provence, p.p.331-342.

Lorsque les actes d'un colloque sont édités dans une revue, on les traite alors comme une revue.

### ***Edition***

La maison (Laboratoire, groupe, etc.) d'édition est en minuscules sauf la lettre initiale. Cette rubrique reste indispensable même quand l'auteur de la bibliographie croit – forcément à tort – que le monde entier connaît la revue que son petit monde de spécialistes n'ignore pas.

- ex. : cf. les exemples précédents

### ***Lieu d'édition***

Le lieu d'édition est en minuscules sauf la lettre initiale.

Cette rubrique est également indispensable pour les mêmes raisons qu'en « édition »

- ex. : cf. les exemples précédents

### ***Pagination***

Quand il s'agit d'articles ou de contributions nous indiquons les pages de début et de fin sous la forme : p.p.X-X. (Il est parfois plus simple de ne noter que X-X). Quand il s'agit d'ouvrages on indique la pagination sous la forme : X pages.

Quand il existe plusieurs volumes : Soit la pagination est autonome et on indique Vol/T. I (par ex.) après le titre, soit elle est continue et on fait deux entrées bibliographiques et une pagination séparée.

- ex. : MOREL M.A., 1989a (Ed), Analyse linguistique d'un corpus, Publications de la Sorbonne Nouvelle, Tome 1, Paris, 371 pages. MOREL M.A., 1989b (Ed), Analyse linguistique d'un corpus, Publications de la Sorbonne Nouvelle, Tome 2, Paris, 292 pages. Soit la pagination est continue et nous indiquons le numéro de volume entre parenthèses plus la somme des pages. Une entrée bibliographie suffit.

- ex. : GIACOMI A, VERONIQUE D (Ed.), 1986, Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches Actes du 5ème Colloque International, Aix-en-Provence, Université de Provence, Aix-en-Provence, (deux tomes), 840 pages.

Ce qu'il reste à considérer c'est, pour rédiger cette bibliographie, l'importance de relever soigneusement les données : plus tard, on risque de ne plus pouvoir se procurer l'ouvrage et des négligences de ce type retardent voire faussent le travail.

### ***Cas particuliers : Internet***

Il est évidemment tentant non seulement de chercher sur Internet des ressources bibliographiques mais aussi d'utiliser les documents en ligne (articles, résumés, sites associatifs, etc.) directement issus des sites identifiés. Sur ce point, une première précaution est de ne pas réduire la documentation de votre recherche à la seule documentation en ligne. Il importe de les utiliser comme des ressources complémentaires mais seulement comme cela ;

contrairement à ce qui est dit parfois, tout ne se trouve pas sur Internet et la publication en ligne d'un article (par exemple) n'est pas, par défaut, davantage garant de sa qualité comme de sa médiocrité, cela au même titre que les publications classiques. Il convient donc (et c'est la seconde précaution) d'identifier la source (auteur(s), année, éditeur, lieu...) du document en question. Ca n'est qu'à cette condition que vous pouvez utiliser (et donc citer et inclure dans votre bibliographie) ce type de document. Les champs nécessaires sont initialement les mêmes et avec les mêmes séparateurs (les virgules) que pour une entrée non issue d'Internet mais avec quelques spécificités :

- Champ auteur : mêmes règles
- Champ date : attention, la date est ici l'année de création ou de modification notée sur la page web que vous citez. Sans cette information, votre document est sans valeur car sujet à caution.
- Champ titre : mêmes règles
- Nom de la revue (le cas échéant avec son numéro) : mêmes règles
- Adresse URL : en lieu et place du champ titre du recueil. Et tenant lieu du champ édition. Traditionnellement écrit entre crochet ex : [http://www.marges-linguistiques.com/ml6.htm]. Ces informations figurent au bas de la page web consultée quand vous aurez pris soin de l'imprimer.
- Date de consultation notée (comme par exemple : 15 septembre 2004) ; il s'agit bien de la date de votre propre consultation de la page.
- Quand cela est disponible (pour les articles des revues en ligne, c'est souvent le cas), la taille informatique du document.
- Il arrive que des revues paginent leurs fichiers, il faudra alors les noter comme des pages de documents classiques.

## 2. Une bibliographie onomachronologique

Nous venons de présenter une bibliographie onomachronologique dans la mesure où son classement définitif tient compte et des noms d'auteur et des dates indiquées juste après et avant le reste de l'entrée. L'intérêt de cette présentation est de permettre dans le texte d'un mémoire ou d'un article, etc. de se référer à la bibliographie de façon très précise et sans interrompre la lecture : on met dans le texte entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année éventuellement a, b, c, ..., qui peuvent être suivis d'indication de page spécifiant ainsi la source de la citation possible sans pour autant allonger artificiellement le mémoire. (DUBOIS J., 1964 : 40) rend ainsi compte des coordonnées d'un extrait que le lecteur a clairement le loisir de vérifier tant du point de vue de l'exactitude stricte que de son interprétation quant à son contexte ; vous trouverez des consignes quant à l'insertion des citations dans votre propre texte dans une partie suivante. Une bibliographie ne doit pas tout recenser; cela reste l'un des fondements d'une bibliographie de fin de mémoire : les informations doivent et ne peuvent que concerner le sujet traité; il est à la limite absurde de mettre Ferdinand de SAUSSURE dans sa bibliographie sous prétexte que l'on rédige un mémoire en Sciences du Langage (pour prendre un terme générique des études sur le langage) ; cela fait bien mais surtout cela fait niais et peu rigoureux. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse qui limiterait la bibliographie à la dizaine d'ouvrages très spécialisés effectivement lus pour un sujet donné ; tout cela dépend du type de mémoire envisagé par chaque directeur ou Ecole Doctorale, mais il est possible de concevoir par exemple un rapport-projet distinguant, dans une bibliographie unique, les ouvrages effectivement lus pour la partie rapport et un ensemble de données bibliographiques provisionnelles destinées à être lues pour la partie projet et recensées uniquement comme telles. Il reste important de signaler les publications du directeur de

recherche si elles concernent effectivement le sujet en cours ; vos propres travaux sont sans doute fort imprégnés des propres idées – en défaut ou en complète adhésion – de votre directeur; toute l'astuce consiste à éviter la flagornerie : pourquoi citer son directeur de recherche citant Untel, quand il est souhaitable de citer directement le Untel en question... Là plus qu'ailleurs, nous en restons aux conseils... On le comprendra, une bibliographie ne peut se dissocier du mémoire : elle en est autant un miroir qu'une perspective; en cela elle est nécessaire et comme nous le disions à l'instant, provisionnelle en partie du devenir d'une réflexion.

### **3. *Les citations***

#### *Le rapport aux recherches*

Les bibliographies d'un mémoire de recherche ont pour communes caractéristiques d'être placées en fin de mémoire (en fait après la conclusion et avant les annexes) dans une partie clairement distincte des autres et en tant que telles d'être mentionnées dans la table des matières ou le sommaire. Elles doivent être onomachronologiques et servir de bibliographie de références au texte rédigé ; cela ne contredit pas ce qui a été expliqué précédemment.

Les différences peuvent tenir en fait à la nature du mémoire. S'il s'agit de boucler sur un sujet très pointu, une question très délimitée, et la bibliographie peut de ce fait comporter un nombre restreint d'entrées y correspondant strictement ; il n'est pas rare de rencontrer une bibliographie d'une dizaine d'ouvrages pour un mémoire même si bien entendu on peut trouver davantage. L'idée reste que les entrées mentionnées ont de fait servi (même très partiellement) à la rédaction du mémoire. Autre cas de figure, celui où la recherche est prospective : on peut faire figurer des ouvrages qui n'ont pas directement servi (non cités dans le texte, problématique d'un auteur resté sur le plan des généralités connues) mais qui sont destinés, en l'état, aux recherches futures. Ceci est important car cela permet d'évaluer l'étudiant sur ses capacités à mener à bien un projet parce qu'il aura effectivement déjà recensé les ouvrages et articles nécessaires à sa problématique. Il est possible de signaler (par l'astérisque en face de l'entrée bibliographique par exemple) les ouvrages « du projet » de ceux du « rapport ». Si vous choisissez ce principe vous devriez clairement l'écrire au début de votre bibliographie. Tout cela est à discuter avec votre directeur de recherche qui saura vous orienter sur les choix à opérer (souvent une option médiane est plus adéquate).

#### *Citations*

Nous l'avons évoqué, la bibliographie sert à permettre aux lecteurs de situer la citation, la problématique, les théories exposées, évoquées, dans le texte du mémoire. Cette situation ne s'improvise pas et nous recommandons aux étudiants de consulter les mémoires déjà soutenus dès que possible. Voici cependant quelques conseils de rédaction qui sont directement les réponses à des questions posées par les étudiants lors du cours :

**1.** La grande idée est que le lecteur de votre travail puisse toujours clairement distinguer qui est l'auteur du texte qu'il lit ; ainsi, le texte cité sera toujours dans un caractère différent (en général des italiques) et toujours mis entre guillemets du type "Bonjour..."; les guillemets « » sont réservés aux guillemets mis par l'auteur cité dans son propre texte. Dès lors, les citations doivent être systématiquement référencées par rapport à la bibliographie de fin de mémoire autant de fois que cela est nécessaire.

**2.** Dans votre texte, vous devez différencier le nom de l'auteur (que vous pouvez choisir d'écrire en petites capitales pour une plus grande fluidité de la lecture) que vous analysez ou commentez de la référence de son texte : Roman Jakobson propose une typologie des fonctions du langage (JAKOBSON R., 1967)...

**3.** Si vous venez tout juste de citer quelqu'un (c'est à dire sans avoir citer quelqu'un d'autre dans l'intervalle) vous pouvez faire l'économie du nom de l'auteur dans la référence : « citation » (GARDIN B., 1987 : 12) ; plus loin, l'auteur évoque encore la même idée qui sert de proposition théorique à notre mémoire lorsqu'il dit : « citation » (1987 :45).

#### **4. Les revues spécialisées dans votre discipline ou votre champ de recherche**

D'une manière plus générale, il semble important de consulter également les revues qui proposent – en plus des bibliographies d'articles – des comptes-rendus, des notes de lectures, voire des bilans thématiques. Il reste que pour avoir une idée des travaux ce matériau est à connaître et sans doute à parcourir dans sa modernité au moins : les recensements divers sont bien sûr en décalage temporel par rapport à la publication de ces revues.

##### **Revues électroniques**

Il existe de plus en plus de revues électroniques disponibles par simple abonnement (généralement gratuit... nous vous conseillons de délaisser les autres) ou seule lecture. D'une manière générale, pour toute revue papier que vous identifiez, cherchez le site correspondant. Indispensable à consulter toutes disciplines confondues : <http://www.revues.org>

##### **La veille documentaire**

Il faut, dès le moment où un projet de recherche est engagé, non seulement mettre en place une recherche documentaire systématique relative à votre question de départ, mais encore s'habituer à faire de la veille documentaire. Autrement dit, il vous faut régulièrement consulter les sites que nous vous avons donnés en référence afin de pouvoir être en permanence au courant des nouvelles publications qui pourraient concernez votre sujet. Si pour les ouvrages, cette veille est relativement aisée par ce moyen, pour les revues, la tâche est plus complexe.

##### **A RETENIR...**

- L'étudiant doit saisir son travail lui-même
- Il doit gérer son temps efficacement. Il doit établir un véritable rétroplanning du processus de recherche
- Il doit être courageux et travailleur
- Il doit lire suffisamment
- Il doit faire lire son travail pour des corrections de forme

- Ne pas hésiter à faire appel à d'autres compétences pour certaines parties du travail qui défient ses savoirs. (Par exemple pour le traitement des données, pour une présentation PowerPoint,...)

Références bibliographiques :

1. BEAUD Michel (1988), *L'art de la thèse - Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte (première édition 1985).
2. GUIDERE Mathieu (2005), *Méthodologie de la recherche, Guide du jeune chercheur, mémoire, master, doctorat*, ellipses.
3. N"DA Paul (2006), *Méthodologie de la recherche*, 3e édition, Abidjan, EDUCI.